



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1865 MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME VISANT L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA VILLE

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement
modifiant le règlement numéro 1765 relatif au plan d'urbanisme

Conformément à l'article 109.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance du 2 mars 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 1865 intitulé : « **Règlement modifiant le règlement numéro 1765 relatif au plan d'urbanisme afin d'ajuster le plan d'action** ».

Ce projet de règlement a pour objet d'ajuster le plan d'action du plan d'urbanisme par la modification ou l'ajout de certaines cibles ayant pour but, dans une vision de développement basée sur le plan intitulé : « Priorités des 100 jours » :

- de favoriser une densification stratégique;
- d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents usages (résidentiel, commercial, industriel, etc.);
- d'assurer une desserte commerciale et de services de proximité, accompagnant le développement futur;
- de desservir adéquatement en infrastructures de proximité les secteurs de la Ville, et
- d'assurer l'accès à l'information.

Ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **lundi 13 avril 2026 à 18 h 15**, à la salle du Conseil située à l'hôtel de ville au 1295, avenue Nicolas-Perrot à Bécancour. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil désigné par le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h, sauf les 3 et 6 avril 2026 (l'hôtel de ville sera fermé).

Ville de Bécancour, le 11 mars 2026.

M^e Isabelle Auger St-Yves
Greffière de la Ville